**Thématique : sémantique de la référence**

**Enseignante :K. MERINE**

**Section n°3**

1. **Sens univoque et sens biunivoque et/ou plurivoque**

La théorie de Saussure a défini le signe linguistique comme étant l’association de deux entités indissociables qui sont le signifiant et le signifié (1SL=1Sa+1Sé), le Sa serait la forme et le Sé le sens. Mais est-ce que toute forme linguistique renvoie à un sens et un seul ?

En langue comme en discours, toute forme linguistique est susceptible d’avoir un sens pluriel, et cela se justifie à tous les niveaux des formes verbales à commencer par les mots. Cela a permis aux recherches lexicologiques de mettre le sens comme élément de catégorisation des mots qui se distinguent soit par des formes, soit par des sens particuliers. L’analyse des mots répertoriés d’une langue et considérés sur la base du rapport sens/forme (F/S) a laissé apparaitre trois catégories :

1. 1F🡪1S. Ce sont les mots **monosémiques**, leur nombre est peu important par rapport à ceux des autres catégories, ils concernent les mots d’aspect scientifique et technique (*ex : un stéthoscope, une guitare, un rabot, une césarienne, une fibroscopie*). On dit que leur sens est **univoque.**
2. 1F🡪2S, 3S…NS. Ce cas de figure lui-même renvoie à deux sous catégories :
* **Les mots polysémiques**
* **Les mots homonymes**

Les premiers réunissent tous les mots dont la forme suggère plusieurs sens différents certes, mais rattachés par un ou deux sèmes en commun :

Exemple : le mot *opération ;* seul, il ne réfère qu’à une technique ou entreprise étudiée (sème en commun), son référent n’est pas cerné, pour qu’il le soit il faut le faire accompagner d’un adjectif déterminatif précisant son sens. Ainsi, on aura : *opération chirurgicale / opération mathématique / opération militaire / etc.* Le mot « opération » est donc polysémique.

Les deuxièmes renvoient aux mots qui ont le même signifiant mais dont les sens sont totalement différents, avec aucun sème en commun.

Exemple : moule (le mollusque/le récipient) ; avocat (le métier/le fruit). Ce sont des **homonymes.**

 Ce signifiant commun peut être le signifiant sonore uniquement, les mots qui se le partagent sont appelés **: homophones**

Exemple : [ɛʁ ] (r, er, ère, erre, hère, haire, air, aire)

Quand le signifiant commun est graphique, les termes sont dits **homographes**

Exemple : *est* [ɛ ] (le verbe être au présent à la troisième personne du singulier) / est [ɛst] contraire de « ouest », direction géographique.

1. 1Sens🡪 2 Formes (ou plusieurs), ces formes linguistiques dont le sens est commun ou identique sont dits **synonymes.** Les linguistes sont unanimes sur le fait qu’une véritable synonymie est difficile à prouver. Voici un exemple de synonymes très répandu : *mourir=décéder,* pourtant certains considèrent que *mourir* relève du vocabulaire général alors que *décéder* renvoie à un usage administratif. Certaines langues proposent des listes de synonymes beaucoup plus importantes que d’autres, ainsi « lion » (l’animal) en arabe est représenté par la suite suivante de lexèmes : [sba3] – [asad] – [wihr] – [layθ] (sbaâ, assad, wihr, layth).

Il existe des synonymes construits dans des formes verbales souvent reconnues socialement au point où parfois elles sont lexicalisées, ainsi pour *mourir* on peut avoir *rendre l’âme, rendre le dernier souffle, reposer en paix, voyager dans l’au-delà, etc.* Ces expressions partagent le même signifié que *mourir*.

1. **Ambiguïté et sens ambigü**

Un terme est ambigu quand il renvoie à deux ou plusieurs sens à la fois[[1]](#footnote-2). L’ambiguïté ne se limite pas au mot mais peut s’installer au niveau d’une expression ou d’une phrase[[2]](#footnote-3).

Les homonymes sont la cause principale d’un sens ambigu. Le mot *moule* renvoie, comme on l’a vu à deux interprétations ; mais accompagné d’un déterminant, il acquiert un sens univoque (***la*** *moule*🡪le mollusque ; ***le*** *moule*🡪l’ustensile de cuisine ou pièce à fonction industrielle). D’un sens virtuel, il passe à un sens actualisé grâce à sa mise en discours.[[3]](#footnote-4)

L’ambiguïté peut persister même avec l’emploi du déterminant, l’avocat / un avocat, même signifiant et même catégorie. Pour lever cette ambiguïté, il faut l’employer dans une phrase ou un énoncé.

Exemple : - *j’ai consulté un avocat pour mieux comprendre cette affaire. (avocat : le métier)*

* *L’avocat que j’ai mangé était bien mûr. (avocat : le fruit)*

Cependant, certaines constructions phrastiques permettent à cette ambiguïté de fonctionner :

Exemple : - *c’est un bon avocat / les avocats sont à bon marché (*il est difficile de savoir s’il s’agit du fruit ou du professionnel).

L’ambiguïté donc en phrase est possible quand le mot ambigu convoque un environnement adaptable aux différents sens auquel il renvoie.

Exemple : *Apprenez à vos enfants à faire des fugues[[4]](#footnote-5).*

Dans cette phrase, le mot ambiguïsant est « fugue » qui renvoie à *petite* *partition musicale* /ou/ *fuite du foyer parental*.

Cet exemple nous montre qu’à la lecture de la phrase on est choqué, dérouté même par l’aspect immoral du sens qu’elle contient, car le sens qui nous vient le premier à l’esprit est celui qui est le plus utilisé (ici, *fugue : fuir de chez ses parents*), il est le plus courant ; le second apparait après réflexion ou après une recherche.[[5]](#footnote-6)

Les humoristes utilisent ce genre d’homonymes pour créer des décalages et provoquer le rire. On s’en sert également dans des tests de connaissance (érudition) de la langue.

Ces ambiguïtés sont dites volontaires, le locuteur en est conscient, il les choisit à des fins particulières comme on vient de le voir. Elles ne sont pas problématiques étant intentionnelles. En revanche, les ambiguïtés qui sont involontaires, qui se glissent à l’insu du locuteur sont les plus insidieuses et peuvent provoquer des contre-sens, de fausses interprétations parasitant ainsi, la communication.[[6]](#footnote-7) (***je dis****:  « je ne viens pas, c’est clair ? »* peut oralement se confondre avec *«****jeudi****, je ne viens pas, c’est clair ? »* sachant qu’à l’oral, il y a peu de respect pour la concordance des temps.

De même, le système verbal français est connu pour être assez ambigu au niveau des désinences qui présentent des cas d’homonymie dans leurs répartitions respectives. Les verbes présentent des formes homonymes donc ambigües, au niveau des désinences qui sont identiques pour certains temps, certaines personnes et même certains modes, ex : croit/croît, crut/crut (croire/croître) ; finis/finis (présent/passé simple de finir)....

Tâches : voir fichier devoirs

1. Il représente une ambiguïté virtuelle (ex : mousse), [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir C. Fuchs, 1996, *Les ambiguïtés du français,* Paris, Ophrys, L’essentiel, ou K. Mérine, 2010, *L’Ambiguïté linguistique et la grammaire scolaire,* Thèse de doctorat, université d’Oran. [↑](#footnote-ref-3)
3. Le déterminant permet au nom de fonctionner en discours.---------------------------- [↑](#footnote-ref-4)
4. Mérine 2010 [↑](#footnote-ref-5)
5. Cet aspect de la compéhension de l’ambiguïté intéresse spécialement les psycholinguistes et les linguistes cogntivistes tels que P. Thérouanne (2000, 2002) [↑](#footnote-ref-6)
6. L’humoriste français Raymond Devos le montre bien dans ses sketches tel que « A quand les vacances ? » [↑](#footnote-ref-7)